

Audience auprès du Sous-Préfet du Haut-Rhin Jeudi 14 novembre 2013

Etaient présents

Monsieur le Sous-Préfet : Jean-Pierre CONDEMINE
BERTHOLD

Monsieur le Chef de cabinet : Gilles

pour le **SNUipp-FSU** : François SCHVERER

pour le **Snudi-FO** : Pierre KEHRLI

pour la **CGT (ATSEM)** : Yvette HEYER

pour la **FSU** : Jean-Marie KOELBLEN

pour le **SNE-FGAF** : Marianne GAUME

Dans le département du Haut-Rhin, l'appel à la grève intersyndical (SNUipp-FSU, SNE, Snudi-FO) pour la réécriture totale du décret sur les rythmes a été suivi par plus de 40% des collègues du département (60% à Mulhouse).

Cela montre à quel point les collègues ne veulent pas de ce décret.

L'assemblée générale organisée au local du SNUipp-FSU a mis en lumière la nécessité de communication entre les collègues et leurs représentants. **Pour parler en votre nom, nous devons vous rencontrer.** Il faut absolument faire revivre les Réunions d'Info Syndicales (RIS) pour débattre et faire connaître vos positions. Les RIS font partie des droits statutaires des enseignants, elles sont l'un des aspects du droit syndical. L'action des syndicats ne peut se construire sans la participation des personnels.

Ayez toujours le réflexe de nous tenir informés de vos réalités.

La manifestation a rassemblé quelques 120 personnes (enseignants, parents, ATSEM) qui ont accompagné la délégation de leurs représentants à la Sous-Préfecture, bloquant le tram et la circulation sur le trajet et devant la Sous-préfecture.

Reçus par le Sous-Préfet, le SNUipp-FSU, le Snudi-FO, le SNE-FGAF et la CGT (atsem) ont rappelé leurs positions communes.

Synthèse :

La refondation de l'école a été accueillie par les collègues avec espoir et impatience. Les leviers d'améliorations étaient nombreux : effectifs dans les classes, revalorisation et respect du métier, formation initiale et continue fortement relancées, prise en charge sérieuse de la difficulté scolaire (RASED), etc... Face à cette attente, la seule réponse du ministre a été le décret sur les rythmes scolaires. La concertation a été bafouée et la voix des professionnels de l'enseignement ignorée. **Les rythmes scolaires, pris isolément, sans mise en place préalable d'une réflexion sur les programmes, sans volonté affichée de réduire les effectifs et sans financement à hauteur des ambitions sont voués à l'échec.**

Rappelons que la mise en place de ces nouveaux rythmes impliquent 180 jours de présence des élèves au lieu de 144 et ne change en rien la masse horaire d'enseignement des élèves (près de 100 heures de plus que la moyenne européenne).

La crainte d'un transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités est également exprimée, le rôle de plus en plus important des mairies qui peuvent décider de manière quasi unilatérale des horaires voire des contenus dans le cadre du PEdT a été remarqué et contesté.

Enlever tout pouvoir décisionnel aux conseils d'école est une faute. C'est là que se rencontrent parents, enseignants et élus. Pour nous, si un cadre républicain doit être maintenu (équité dans le financement, égalité au niveau des contenus d'enseignement et de la présence horaire) que chaque conseil d'école pense et organise le temps de l'enfant en fonction des réalités locales est essentiel. Que l'Etat aide les communes à tendre vers un idéal **concerté**, oui. Qu'il l'impose, non !

Les organisations à 4.5 jours montrent, partout en France, une grande disparité induite par le financement et les locaux disponibles. Dans certaines écoles, les enseignants se voient « chassés » de leurs classes pour les activités (TAP) : **c'est inadmissible !**

Dans d'autres, rien n'est proposé aux enfants après la classe... Dans d'autres encore, c'est l'organisation des transports scolaires qui rythme la journée de classe.

Les enseignants voient leurs charges financières et leur fatigue augmentées de par ce jour supplémentaire, sans qu'aucune revalorisation salariale ne soit programmée. Les seules écoles où tout se passe bien, sont celles où la décision a été prise en concertation réelle et volontaire de tous les acteurs.

Ailleurs, comme cela nous a été rapporté lors de l'AG précédent l'audience, des enseignants ont organisé la consultation des usagers et le résultat est sans appel : dans ce cas, sur 113 réponses, 112 se sont prononcées pour le maintien du fonctionnement actuel.

Lorsque la Ville de Mulhouse a consulté les conseils d'école sur la même question en 2011, plus de 85% se sont exprimés contre la semaine de 4.5 jours !

L'intersyndicale rappelle sa revendication : **la réécriture totale du décret pour permettre aux enseignants de prendre leur place de professionnels dans les débats pour une refondation de l'école nécessaire et réussie.**